

# MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance extraordinaire, tenue le 5 avril 2023, à 19h à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 63, rue de l'Hôtel-de-Ville à Chénéville, est présidée par le maire, monsieur Maxime Proulx Cadieux, en présence des conseillères et conseillers suivants : madame Danielle Meunier, madame Maryse Gougeon, madame Sylvie Potvin et monsieur Yves Laurendeau.

Absences motivées : monsieur Gaétan Labelle et monsieur Alexandre Lafleur

La directrice générale et greffière-trésorière, Madame Krystelle Dagenais, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

*À moins d'une mention spécifique au contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, la personne qui préside la séance, en l'occurrence le maire, ne participe pas au vote sur une proposition.*

## **L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Dépôt du rapport de l'auditeur pour l'exercice financier 2022**
- 4. Parole au public**
- 5. Levée de la séance**

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, la greffière-trésorière a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil et en a affiché une copie aux deux endroits décrétés pour ce faire. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de cet avis tel que requis par la loi.

### **1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire, Maxime Proulx-Cadieux, constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h devant aucune personne.

### **2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2023-04-082**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Danielle Meunier et résolu

**QUE,**

L'ordre du jour est accepté tel que signifié par la greffière-trésorière dans l'avis de convocation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **3- DÉPÔT DU RAPPORT DE L'AUDITEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021**

Monsieur Robert Arbour, comptable de MPA société de comptables professionnels agréés Inc., est venu expliquer et commenter les états financiers au conseil municipal. Il y a donc dépôt des états financiers 2022 au conseil municipal. Le Sommaire de l'information financière sera disponible sur le site internet de la municipalité dès la fin de la réunion.

### **4- PAROLE AU PUBLIC**

**5- LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2023-04-083**

**Levée de la séance**

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau  
et résolu

**QUE,**

La présente séance soit et est levée à 19h03.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Maxime Proulx-Cadieux, Maire

\_\_\_\_\_  
Krystelle Dagenais, Directrice générale

Je soussigné, Maxime Proulx-Cadieux, maire de la municipalité de Chénéville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.